



Toutes et tous en grève mardi 5 octobre 2021 !

Barbecue revendicatif dès 11H30

Place des Jacobins au Mans

Départ en manifestation à 13H30

Alors que tout est mis en œuvre pour diviser les salarié-e-s avec un débat public qui s'articule uniquement autour du passe sanitaire, il y a urgence à retrouver le chemin de la mobilisation pour arrêter le rouleau compresseur libéral et imposer des réponses sociales aux maux de notre société. En ce sens, les organisations syndicales nationales CGT- FO – FSU – Solidaires – FIDL – MNL – UNEF – UNL appellent à la mobilisation de l'ensemble des travailleur-ses du secteur privé et public et la jeunesse, le mardi 5 octobre.

Alors que la crise sanitaire a servi d'alibi au gouvernement pour restreindre les libertés fondamentales, que les inégalités se sont accrues avec plus de 10 millions de pauvres en France et que « l'argent magique » a renforcé l'assistanat patronal par des aides massives en direction des entreprises, il est temps de mettre un coup d'arrêt à ces choix politiques désastreux qui visent à remodeler la société en profondeur.

L'emploi, préoccupation majeure des privé-e-s d'emploi !

AU PREMIER TRIMESTRE 2021

- Taux de chômage de la population active : **8,1 %** (+0,3 % en un an)
- Taux de chômage des jeunes **20,9 %** (+0,4 % en un an)

Non à la réforme injuste de la réforme de l'assurance chômage !

Alors que les plus pauvres ont été les plus durement touchés par les conséquences sociales de la crise sanitaire, le gouvernement s'entête à vouloir imposer cette réforme régressive en annonçant son entrée en application à partir du 1^{er} octobre. Rappelons que cette réforme durcit les conditions d'accès à l'indemnisation des privé-e-s d'emploi.

Le 5 octobre je suis mobilisé-e pour dire NON à la réforme de l'assurance chômage !

Exigeons une augmentation générale des salaires !

Selon l'Observatoire des inégalités 1,7 millions de salarié-e-s sont payés en deçà du SMIC. Il est grand temps de s'attaquer au coût du capital, en arrêtant les cadeaux au patronat et en augmentant les salaires, pensions et minimas sociaux.

Toutes les mesures d'exonération de cotisations sociales doivent être stoppées car elles fragilisent notre système de protection sociale.

Pour rappel, les entreprises du CAC 40 ont réalisé 57 milliards d'euros de profits au 1^{er} semestre 2021, c'est 33% de plus par rapport à 2019 !

LES INÉGALITÉS ENTRE FEMMES ET HOMMES C'EST :

- **26 %** d'écart salarial
- **40 %** d'écart de pension de retraite
- **63 %** de salarié-e-s payé-e-s au Smic sont des femmes

Pour la défense de mes droits, l'emploi, les salaires, le droit à la retraite dès 60 ans, une véritable politique de santé et le développement des services publics,

TOUTES ET TOUS EN GREVE

Le mardi 5 octobre 2021 !

Agir ou subir, il faut choisir :

Loin de vouloir culpabiliser qui que ce soit, ce sous-titre a pour objectif d'amener à réfléchir sur la nécessité de lutter pour imposer des choix en faveur du progrès économique et social. Même si le contexte est difficile il y a des luttes qui portent leurs fruits. Souvenons-nous que Macron a voulu imposer une réforme des retraites par points et qu'il a été confronté à une mobilisation historique par sa longueur. Résultat, elle est mise de côté.

Les Gaziers et Electriciens ont eux aussi réussi à battre en brèche le projet de démantèlement d'EDF intitulé « Hercule ». Ces 2 exemples démontrent que la lutte paie, même s'il faut rester vigilant pour que ces réformes néfastes ne remontent pas à la surface.

D'ailleurs la vigilance doit être de mise car le gouvernement a affiché, dès le début de l'été, sa volonté de s'attaquer aux retraites, en indiquant vouloir reporter l'âge légal à 64 ans et allonger à nouveau la durée de cotisation. Une proposition qui pourrait être inscrite dans le projet de loi de finances de la sécurité sociale (PLFSS 2022) discuté au mois d'octobre.

Autant dire que se mobiliser massivement le 5 octobre par la grève et en participant aux manifestations sera un élément important pour dire NON à ces nouveaux reculs et exiger le droit à la retraite dès 60 ans avec une pension représentant 75% du dernier salaire pour une carrière complète.

**Fonction Publique :
NON aux 1607 heures, exigeons des moyens supplémentaires !**

Les agents des collectivités territoriales se mobilisent contre les conséquences de la loi de transformation de la fonction publique » et de l'une de ses déclinaisons qui instaure la mise en place des 1607 heures dans la fonction publique à partir du 1^{er} janvier 2022.

Ils refusent les reculs sociaux et exigent l'abrogation de cette loi et une véritable reconnaissance de leurs métiers ainsi que le dégel du point d'indice.

Les enseignant-e-s de leurs côtés, déjà mobilisé-e-s le 23 septembre exigent une revalorisation de leur salaire et plus de moyens humains pour en finir avec des classes surchargées.

Ils dénoncent le manque d'anticipation et la confusion de la politique suivie face à la poursuite de la crise sanitaire et pour exiger la création de postes dans les écoles, les établissements et les services pour répondre aux besoins et annuler les suppressions de postes notamment dans le 2^d degré.

